

# COVID-19: PRESSURE POINTS: LEGAL IMPLICATIONS (FRANCE)

12 May 2020 | Paris  
Legal Briefings

---

Alors que la France a entamé son "déconfinement", les conséquences de la pandémie sur sa population, son économie et plus largement la vie de ses entreprises, se font encore sentir.

Le présent e-bulletin complète ceux publiés le [13 mars](#), le [30 mars](#) et le [17 avril](#) derniers et a pour ambition de vous donner un aperçu des implications juridiques et des conséquences de cette crise dans les domaines de l'e-réputation et de la fiscalité.

## **Que faire lorsque des publications en temps de COVID-19 menacent l'e-réputation de l'entreprise et de ses dirigeants ?**

Les périodes de crise économique accentuent les craintes et conduisent parfois les individus et les entreprises à se comporter de façon excessive vis-à-vis de leurs concurrents ou de leurs employeurs. Nous assistons ainsi à un phénomène où des entreprises n'hésitent pas à publier des philippiques mettant en cause la gestion du COVID-19 par leurs concurrents et où les employés n'hésitent pas à mettre en péril leurs employeurs en critiquant sur les réseaux sociaux la façon dont ceux-ci gèrent la crise sanitaire.

[Lire La Suite](#)

---

## **Quels impacts sur la fiscalité des entreprises ?**

Les mesures d'urgence prises par le gouvernement en matière fiscale proviennent des directives transmises aux services des impôts et de certaines ordonnances adoptées dans le cadre de la loi d'urgence du 23 mars 2020. De plus, la seconde loi de finances rectificative pour 2020 adoptée le 23 avril dernier introduit un régime de déductibilité fiscale de certains abandons de créances de loyer consentis entre le 15 avril 2020 et le 31 décembre 2020.

[Lire La Suite](#)

[More on COVID-19](#)

## LEGAL NOTICE

The contents of this publication are for reference purposes only and may not be current as at the date of accessing this publication. They do not constitute legal advice and should not be relied upon as such. Specific legal advice about your specific circumstances should always be sought separately before taking any action based on this publication.

© Herbert Smith Freehills 2021

---

**SUBSCRIBE TO STAY UP-TO-DATE WITH LATEST THINKING, BLOGS, EVENTS, AND MORE**

Close

© HERBERT SMITH FREEHILLS LLP 2021